

Écrit par le 5 juillet 2024

Convertir ses déchets verts pour limiter les apports en déchetterie et stopper le brûlage



La communauté de communes [Pays des Sorgues Monts de Vaucluse](#) propose d'aider ses habitants à convertir leurs déchets verts en une ressource pour leur jardin afin d'éradiquer le brûlage et de limiter l'apport de ces déchets en déchetterie.

Broyer les déchets verts afin de réduire, voire de stopper, le brûlage, c'est ce qu'encourage de faire la communauté de communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse. Dans le cadre d'un projet soutenu par la [Région Sud](#) et l'[Ademe](#) pour la lutte contre le brûlage des végétaux, la communauté de communes propose à ses habitants de faciliter l'acquisition de matériel pour stopper le brûlage et limiter l'apport de déchets verts en déchetterie.

Selon l'agence de santé publique, le brûlage de déchets verts engendre 48 000 décès par an en France. Il émet des gaz à effet de serre qui sont dangereux tant pour la santé que pour l'environnement. Par comparaison, brûler 50 kg de déchets verts émet autant de particules que 13000 km parcourus par une voiture diesel récente. De plus, 1 tonne de déchets verts coûte environ 60€ à traiter en déchetterie. L'année dernière, 4089 tonnes ont été déposées en déchetterie pour un coût total de 245 340€.

Ecrit par le 5 juillet 2024

Pays des Sorgues Monts de Vaucluse vous aide à recycler vos déchets verts

Ainsi, la communauté de communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse propose deux solutions pour éviter l'apport de déchets verts en déchetterie et éradiquer le brûlage. La première étant une aide financière de 20% du prix d'achat neuf ou d'occasion d'un broyeur (puissance minimum de 2000W), d'une tondeuse mulching ou d'un kit tondeuse mulching (minimum d'achat de 50€ et aide maximum de 150€). [Cliquez ici pour savoir comment en bénéficier.](#)

En deuxième solution, la communauté de communes s'allie avec l'association Le Champ des Possibles pour une mise à disposition d'un broyeur thermique et du personnel qualifié à des tarifs avantageux, à partir du mercredi 15 mars. Il est d'ores et déjà possible de s'inscrire pour en bénéficier. [Cliquez ici pour en savoir plus.](#)

Que faire de ses déchets verts ?

L'objectif de cette opération est d'inciter les habitants de la communauté des communes à recycler leurs déchets verts pour en faire une ressource pour leur jardin. Le broyage et le paillage de déchets verts sont des solutions pour entretenir un jardin, enrichir naturellement le sol, le protéger du froid l'hiver et limiter l'arrosage en été.

Le mulching est une technique qui consiste à tondre l'herbe très finement sans avoir besoin de la ramasser. Cela permet aux fins brins d'herbes récoltés de se dégrader plus vite sans étouffer la pelouse et de fournir un engrais naturel.

Ecrit par le 5 juillet 2024

Broyez vos déchets verts
Faites-en une ressource pour votre jardin !

NOUVEAU SERVICE

FONTAINE DE VAUCLUSE
SAUMANE DE VAUCLUSE
L'ISLE SUR LA SORGUE
LE THOR
CHATEAUNEUF DE GADAGNE

BROYAGE DES DÉCHETS VERTS À DOMICILE
Du 15 mars au 30 juin 2023

SUR INSCRIPTION AU 04 90 21 46 50
Ou par mail à l'adresse accueil@lechampdespossibles.me

3 BONNES RAISONS D'EN PROFITER

1. Valorisez vos déchets verts et enrichissez le sol de votre jardin
2. Limitez vos déplacements en déchèterie
3. Favorisez l'emploi local avec l'association Le Champ des Possibles

ADEME
AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

REGION SUD
INNOVATION ALERTE CORDON ROUGE

SERVICE PAYANT
limité à deux interventions

Plus d'informations sur
www.paysdessorgues.fr

Communauté de Communes
PAYS DES SORGUES
MONTS DE VAUCLUSE

V.A.

Permanence à Sorgues : des conseillers France Rénov' pour vous accompagner dans vos projets de rénovation



Tous les 3^e mardis du mois, des conseillers France Rénov' de l'Alte tiennent une permanence à Sorgues pour informer et accompagner les particuliers et les petites entreprises dans leurs projets de rénovation.

Vous êtes un particulier ou une petite entreprise et vous souhaitez réaliser des économies d'énergie et améliorer le confort de votre logement ou de votre local ? Des spécialistes de la rénovation de l'Alte sont là pour vous orienter vers les aides financières mobilisables, les solutions techniques et des professionnels qualifiés.

En effet, une permanence se tient à Sorgues tous les 3^e mardis du mois, dans la Salle du Château Gentilly, de 9h à 12h, suivant le planning suivant :

- Mardi 21 février
- Mardi 21 mars
- Mardi 23 mai
- Mardi 20 juin

Pour prendre rendez-vous, connectez-vous sur www.alte-provence.com > contacter un conseiller France Rénov' puis remplissez le formulaire de contact.

Pour plus de renseignements, contactez le 04 90 74 09 18.

Ecrit par le 5 juillet 2024

J.R.